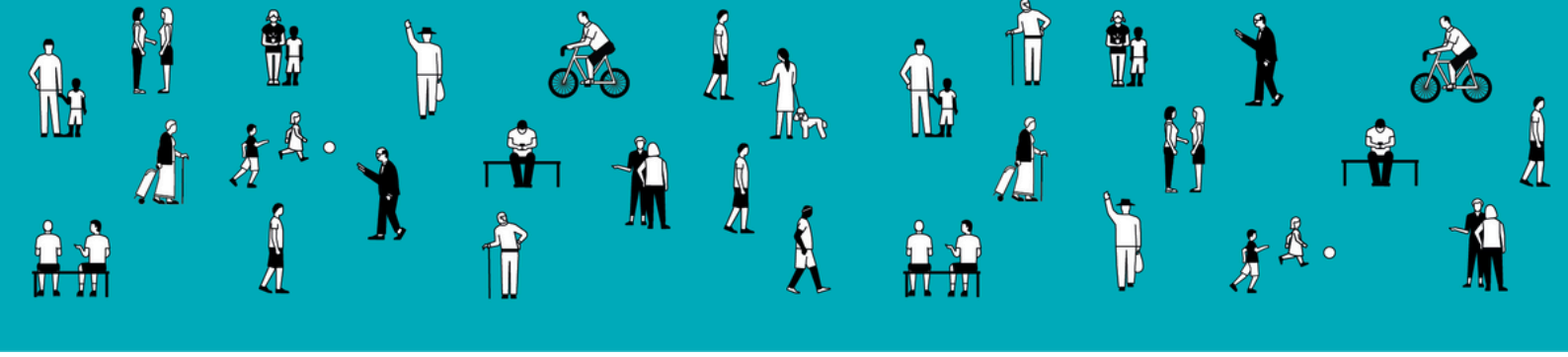

A PROPOS DE VOTRE CARTE DE CITOYENNETÉ LOCALE

CE QU'ELLE EST

- Un moyen de vous reconnaître symboliquement comme habiteur.euse de Villeurbanne.
- Un outil de plaidoyer politique au service d'une citoyenneté plus inclusive.
- Un engagement pour une ville plus accueillante.

CE QU'ELLE PERMET

- L'accès à des ressources sur l'urgence sociale via le QR code sur la carte.
- L'inscription aux bibliothèques de Villeurbanne, sans autre justificatif d'identité.
- L'accès à des informations concernant les activités, évènements… du réseau d'acteurs de la citoyenneté locale. Elles vous seront transmises via l'adresse mail que vous avez donné sur le formulaire.
- D'autres services pourront être ajoutés au fur et à mesure des avancées sur la carte.

CE QU'ELLE N'EST PAS

- Elle n'est pas un justificatif d'identité ou de droit au séjour officiel, elle n'est reconnue que par la ville de Villeurbanne et les acteurs qui s'engagent dans le projet.
- Elle n'est pas une carte de réduction, mais bien un outil de reconnaissance symbolique et d'accès aux droits et aux services.

Pour toute demande vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
citoyennetelocale@mairie-villeurbanne.fr
Ou par téléphone au 0478036767.

Pour plus d'informations sur la carte de citoyenneté locale, rendez-vous sur la page dédiée sur le site de la mairie : https://www.villeurbanne.fr/je-participe/ou-m-impliquer/la-carte-de-citoyennete-locale